

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 89 (1960)
Heft: 5

Rubrik: Formation morale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Formation morale

Quelques aspects du rôle du maître

La formation morale de l'enfant constitue la tâche la plus importante de l'éducateur chrétien. Cette formation, faut-il le dire, ne s'élabore pas seulement en classe de morale ou d'instruction religieuse, mais elle s'édifie en toute occasion, tout au long de la vie scolaire.

Nous voudrions, en cette page, traiter brièvement de deux aspects de l'action éducatrice du maître en la matière, savoir : son comportement dans l'exercice de son autorité et son rôle dans la formation de la conscience.

Les ordres du maître peuvent compter pour beaucoup dans la formation morale des enfants. Mais quelles qualités ces ordres doivent-ils revêtir ?

1° *La constance* : des ordres donnés sous l'influence d'une humeur changeante, au gré d'une fantaisie personnelle, prouveraient que leur auteur, quelle que soit sa valeur professionnelle, n'est pas apte à l'éducation.

2° *La fermeté* : Ni excès de faiblesse qui engendrerait l'indiscipline et ruinerait la confiance de l'enfant, ni excès de rigueur qui provoquerait une « crainte révérentielle » démesurée.

3° *Le calme* : « Ne reprenez pas un enfant dans son premier mouvement, ni dans le vôtre », a écrit fort justement Fénelon.

4° *Le sérieux* : L'ordre du chef d'équipe, du meneur de jeu, est donné au plan de la camaraderie ; l'ordre du maître, au plan de l'autorité.

5° *L'exemple* : Le maître qui ne donne pas le premier l'exemple de la discipline qu'il impose ne saurait prétendre être obéi.

6° *La souplesse* : Le but de la formation morale est d'amener progressivement l'enfant à user de sa liberté d'après les données d'une conscience éclairée. Il ne suffit pas qu'il sache que telle chose est bonne ou mauvaise, il faut qu'il apprenne à conformer sa volonté au jugement de sa conscience. Les ordres seront donc progressivement donnés en faisant appel au libre concours de l'enfant à les bien exécuter.

7° *L'esprit de Jésus-Christ* : La formation morale donnée à l'école chrétienne est une formation de « fils de Dieu et de l'Eglise » ; tout ordre donné doit l'être, en dernière analyse, en vue de promouvoir et de développer cette prise de conscience de l'« éminente dignité du chrétien ».

L'apprentissage du discernement

Dieu a gravé sa loi dans nos cœurs ; les lumières de la Révélation et les enseignements de l'Eglise nous en fournissent les principes ; mais ceux-ci ont besoin d'être explicités et l'enfant doit apprendre à les appliquer aux cas particuliers. D'où la nécessité du *cours de morale*, et de la *direction spirituelle*.

Le cours de morale apparaît indispensable, parce que l'éducation de la conscience relève aussi bien de l'ordre intellectuel que de l'ordre affectif. Ce cours a pour thèmes, bien entendu, les devoirs envers Dieu, la famille, le prochain, soi-même. Mais le maître, éducateur de la conscience, saura profiter de toutes les occasions fournies par les événements actuels, au plan scolaire, local, national,

mondial, pour formuler des jugements motivés et adaptés à l'âge mental de ses élèves.

Rappelons d'un mot la nécessité de connaître et de juger sainement les films que l'enfant voit ou peut voir.

Quant à la *direction spirituelle*, domaine du prêtre, il faut que l'enfant ait pleine liberté de choisir son directeur spirituel.

Le rôle du maître consistera à engager l'enfant à faire ce choix, puis à s'ouvrir pleinement, loyalement, à son directeur spirituel. Le maître agira, bien entendu, avec discrétion, mais n'oubliera pas que son rôle de conseiller et d'entraîneur est ici fort important.

Le jeune adolescent éprouve souvent des doutes, des difficultés, des inquiétudes, des scrupules, dont il ne s'ouvrira guère qu'au prêtre en qui il aura mis toute sa confiance. Bien souvent, cette « ouverture d'âme » ne pourra se faire au confessionnal ; il faut que l'enfant ait toute facilité pour rencontrer le prêtre, que ce dernier soit, ou non, son confesseur habituel.

« Prétendre réformer la jeunesse et la convaincre par la soumission, prétendre la persuader par la contrainte, serait inutile et parfois injuste. Vous l'inciterez bien mieux à vous donner sa confiance, en vous appliquant, de votre côté, à la comprendre et à vous faire comprendre par elle en sauvegardant toujours les vérités et les valeurs immuables qui n'admettent aucun changement dans l'esprit et le cœur de l'homme. »
Pie XII (Aux Religieuses enseignantes, 13 sept. 1951.)

Les jeunes face au monde d'aujourd'hui

« La plus grande partie de la jeunesse, même si elle subit des chocs parfois rudes et mérite plus de soins, demeure simple, laborieuse, entreprenante, audacieuse... »

Telle est la conclusion donnée par M. Vittorino Veronese, directeur général de l'Unesco, à la conférence qu'il a faite le 19 mars, à l'Université de Paris. M. Veronese avait été invité à prononcer cette conférence par le Bureau international du scoutisme et l'Association internationale des éducateurs des jeunes inadaptés. La soirée était présidée par M. Gaston Berger, président de la Commission nationale pour l'Unesco, directeur général de l'enseignement supérieur.

Après avoir rappelé la « présence et la force de la jeunesse », l'orateur devait noter « les grandes contradictions dans lesquelles doit se débattre » cette jeunesse. Certains phénomènes du monde moderne modifient profondément les conditions de vie des jeunes et nuisent à leur épanouissement. Ce sont les morcellements de la société, des connaissances, du travail et des loisirs. Ce sont aussi les changements des sciences et des théories, et surtout des attitudes morales, ainsi que les « chocs » de toutes sortes auxquels sont soumis les jeunes.

Cependant il serait faux de ne voir « dans le monde d'aujourd'hui qu'oppression et malignité, et dans la jeunesse d'aujourd'hui que victimes et dévoyés ». La jeunesse a un rôle à jouer, et c'est quand elle se met au service de la communauté qu'elle le joue le plus brillamment. Après avoir cité des exemples des entreprises menées par les jeunes dans tous les coins du monde, M. Veronese évoque